

déville(infos)

journal d'informations municipales - n°222 - novembre 2016



ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS



11 novembre
parce que se souvenir
c'est important



Loisirs des seniors
le nouveau programme
est lancé



Karaté Club Dévillois
il y a du karaté mais
pas que...



(éditorial)

(sommaire)

- 3 entre nous
 - | 14-18 : Déville concernée par la Guerre
 - | Une dévilloise championne de Kayak
 - | Ca bouge du côté des associations !
 - | Parrainage civil
 - | Le devil(le) des jeux
 - | Zoom sur : Félicitations aux médaillés du travail
- 5 dossier
 - | Accompagner les associations
- 8 retour sur images
- 9 vie de la cité
 - | Projets, conventions, tarifs municipaux et CAE
- 10 rendez-vous
 - | Agenda
 - | Événement : Une fin d'année toute en solidarité !
- 11 mairie pratique
 - | Seniors : préparez vos vacances et sorties !
 - | Les élus à votre écoute
 - | Permanences et consultations

Organisons le « Vivre ensemble »

Une Commune, c'est un territoire où il fait bon vivre ensemble.

C'est un territoire où les règles collectives sont respectées pour le bien-être de tous.

C'est un territoire où chacun trouve sa place, quels que soient ses origines, sa religion ou la couleur de sa peau.

C'est un territoire qui offre des services collectifs, auxquels chacun contribue par ses impôts.

C'est un territoire où il existe des lieux, de moments de rencontre, bref une vie collective.

Bien sûr, la Municipalité a pour mission d'organiser ce « vivre ensemble ».

Mais elle ne peut le faire seule. Les associations ont un rôle essentiel à ses côtés, par les projets qu'elles portent, les services, les moments de rencontre qu'elles offrent.

Tout cela c'est ensemble que nous pouvons le faire.



Très chaleureusement

Dominique Gambier

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel



déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** - Rédaction et mise en page **Claire Berlot, Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Jennifer Brument, Sophie Hébert** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier**
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vérité®. - Tirage **6 650 exemplaires**
Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Mediapost** - Le journal **déville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

(info du mois)



104

assistants maternels sont présents sur la commune, dont 95 exerçant à leur domicile et 9 en Maison d'Assistants Maternels (MAM). A Déville, on compte 4 MAM, la dernière, «le royaume de l'éveil» ayant ouvert ses portes en septembre dernier. Tous les assistants maternels sont conviés à la 7^{ème} édition de la journée nationale des assistants maternels, le 19 novembre, à Yvetot. Ce rendez-vous propose aux professionnels de se retrouver et d'échanger autour de ce métier. Le thème cette année est « les émotions du jeune enfant : les accueillir et les accompagner au mieux ».

14-18 :

Déville concernée par la Guerre

Le 11 novembre n'est pas un jour férié comme un autre. Il a une signification toute particulière dans l'histoire de la France. En effet, c'est ce jour qu'est célébrée la signature de l'armistice de 1918 entre les forces alliées et l'Allemagne, armistice qui signe la fin de la Première Guerre Mondiale.

Ce vendredi 11 novembre 2016, les élus et les associations d'Anciens Combattants vont se rendre, comme chaque année, au monument aux morts pour rendre hommage à tous les morts pour la France parmi lesquels 236 poilus dévillois décédés au front.

C'est à ces poilus que Philippe Ruc, président de l'ALD Déville d'Hier, Déville d'aujourd'hui, consacre actuellement des recherches historiques.



© Photo : collection Philippe Ruc - droits réservés

Correspondances, cartes postales, photos ou encore journaux écrits par les soldats dévillois pendant la Guerre, tickets de rationnements... Philippe Ruc recherche tout type de documents lui permettant de mieux comprendre le contexte et ainsi rendre hommage à ces soldats engagés dans le premier conflit mondial. Si les informations recueillies le permettent, Philippe Ruc souhaite les publier dans un livre consacré à cette époque. Il a déjà retrouvé quelques lettres de poilus adressées à leurs parents, une carte d'inauguration du monuments aux morts, ou encore, une carte postale avec le cachet de guerre des ambulances installées rue Emile Bataille...

Si vous êtes en possession de documents ou d'informations de l'époque, vous pouvez contacter Philippe Ruc : philipperuc@gmail.com

Site : www.deville-les-rouen.com
Facebook : [DLR-Le-site-non-officiel-de-Déville-les-Rouen](https://www.facebook.com/DLR-Le-site-non-officiel-de-Déville-les-Rouen)

Une dévilloise championne de Kayak

En juin dernier, le Conseil Municipal a accordé une subvention à deux kayakistes, la dévilloise Isabelle Jegoux et sa coéquipière Céline Tessier, pour les aider à participer aux Championnats du Monde Master. Après un an de préparation (entraînement, stages...), Isabelle et Céline se sont donc rendues les 12 et 13 septembre derniers à Brandebourg en Allemagne.

Le début de la compétition a été marqué par la victoire d'Isabelle qui a obtenu le titre de championne du monde en K1 marathon master. Un départ en tête et une arrivée avec 3 minutes d'avance sur la deuxième du classement !

Isabelle a ensuite retrouvé sa coéquipière Céline pour l'épreuve en équipe (K2).

Après un sprint intense face aux espagnoles (championnes d'Europe en juillet 2016), les deux kayakistes ont décroché le titre en K2 marathon master. Une belle expérience qu'Isabelle et Céline souhaitent renouveler, avec pour prochain objectif : les championnats du monde de 2018 au Portugal !



Associations

Ça bouge du côté des associations !

La reprise des activités en cette saison 2016-2017 a vu quelques changements du côté des associations. C'est le cas de la nouvelle association Be Yogi qui remplace Yoga Santé. Les cours ont lieu le lundi, de 10h30 à 11h30, à la maison de l'animation (3 rue Jules Ferry). Les inscriptions se déroulent durant les cours. Du nouveau également pour le Karaté Club Dévillois avec 2 nouvelles disciplines, le Taichi Tode (travail sur la respiration) et l'Energy Training (renforcement musculaire, cardio, avec ou sans mouvement de karaté). Toutes les informations pratiques sont disponibles dans le guide pratique de la commune, sur la page facebook «Karaté Club Dévillois» ou par mail karatedevillois@gmail.com.

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en août, septembre, octobre et novembre 2000 doivent se faire recenser, entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

AIDE AUX FAMILLES NOMBREUSES Les familles Dévilloises, non imposables sur le revenu et qui ont au moins 3 enfants à charge de moins de 20 ans et dont un âgé de moins de 16 ans, peuvent bénéficier d'une aide pour l'eau, l'électricité ou le gaz. rdv au c.c.a.s., à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, 8h30-12h30, entre le 2 et le 30 novembre 2016, sur présentation du livret de famille, avis de non imposition 2016, facture d'eau ou d'électricité ou de gaz. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

CIMETIERE travaux de reprise de concessions d'ici la fin de l'année 2016. **Hôtel de Ville (service Population) 02 32 82 34 80.**

ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE FIN D'ANNÉE (du lundi 19 au vendredi 30 décembre 2016) inscriptions jusqu'au vendredi 2 décembre auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville. Formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de la commune www.deville-les-rouen.fr **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

FERMETURE SERVICES MUNICIPAUX le mardi 1^{er} et le vendredi 11 novembre en raison des jours fériés.

THÉ DANSANT DES SENIORS mardi 6 décembre, la commune invite les aînés de 15h à 18h pour un thé dansant animé par Régis Suez et un goûter servi au centre culturel Voltaire. Inscription avant le 22 novembre au c.c.a.s. de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi - 8h30/12h30, ou auprès d'Edith Hourdin, Maire adjointe chargée des seniors **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

au fil de la vie Septembre 2016

Vœux de bonheur | Fabienne LECONTE et Dominique PROUIN

Condoléances | Léontine MALHOUITRE veuve BAZIN | Rachid BADRA | Yvette BRÉANT veuve LANGEVIN | Hélène LEDENT veuve CAILLOT | Patrick DUPARC | Jean-Louis MARI | Mohamed THIMOUNI | Marcel LEVASSEUR

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Association

Le Devil(le) des jeux



Envie de s'amuser, de passer un moment convivial avec vos proches ou des personnes qui vous sont inconnues ? La nouvelle association « **Le Devil(le) des jeux** » vous propose des rendez-vous, le vendredi ou le samedi, pour partager des jeux de société, de plateau, de cartes, de stratégie, de réflexion, de toutes sortes, à l'exception des jeux d'argent.

Les prochaines rencontres ont lieu le **vendredi 4 novembre**, salle «les Rivières», et le **vendredi 9 décembre**, salle «les Moulins», de **20h à 23h**. L'association est ouverte à tous. Pour toutes questions ou informations complémentaires, vous pouvez contacter les membres de l'association par mail : devilledesjeux@gmail.com.

Louis Patarin



C'est entouré de ses parents, Emilie et Grégory, que Louis Patarin a été parrainé civilement pour le plus grand plaisir de son parrain, Alexis, et de sa marraine, Anaïs. Tous deux sont très contents de leur nouveau statut qui implique maintenant un engagement certain envers Louis et un accompagnement tout au long de sa vie.

ZOOM SUR...

Félicitations aux médaillés du travail

Comme chaque année, la commune organise la réception en l'honneur des médaillés du travail. Ils ont rendez-vous le **mercredi 16 novembre**, à 18h, en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. A cette occasion, ils seront reçus par les élus et seront mis à l'honneur comme il se doit. Cette cérémonie s'adresse aux médaillés d'argent (20 ans de services), les médaillés de vermeil (30 ans), les médaillés d'or (35 ans) et les médaillés grand or (40 ans). Ces distinctions sont décernées en amont par le Préfet et les personnes qui souhaitent recevoir le diplôme doivent faire la demande en constituant un dossier téléchargeable sur www.medailles.seine-maritime.gouv.fr.



Des pièces justificatives sont nécessaires pour compléter le dossier (pièce d'identité, certificats de travail...) qui doit être déposé à l'Hôtel de Ville. Celui-ci est ensuite envoyé à la Préfecture après avis de Monsieur le Maire. Si vous n'avez pas reçu votre invitation pour la réception, contactez le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18.

en bref !

- QUOTIENT FAMILIAL** Les familles dont le quotient familial n'a pas été calculé en 2016 doivent se présenter au c.c.a.s. avant le 30 novembre 2016 munies de leur livret de famille, d'une quittance de loyer, de l'avis d'imposition ou de non imposition 2016 sur les revenus 2015, d'un justificatif des prestations familiales récent et des justificatifs des ressources des trois derniers mois de la famille. Tous les jours de 8h30 à 12h30. **Hôtel de Ville - CCAS - 02 32 82 34 80**
- ENQUETES DE L'INSEE** sur la commune. Tout au long du mois de novembre vous pouvez être interrogé sur le thème du budget de la famille, de la formation des adultes ou encore du patrimoine - retraite et situation financière.
- AIDES AUX COLLEGIENS POUR LA RESTAURATION ET L'INTERNAT** la demande doit être effectuée sur un formulaire disponible dans les établissements scolaires, les centres médico-sociaux, ainsi que sur le site du Département et déposée **au plus tard le 12 novembre 2016** (*ces aides remplacent les « Aides départementales à l'Enseignement » et ne concernent que les internes et les demi-pensionnaires*). **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**
- COLLECTE DES DÉCHETS** la semaine du 1^{er} novembre, les collectes des ordures ménagères et des recyclables sont décalées au lendemain. La collecte du vendredi 11 novembre est reportée au lendemain. La dernière collecte hebdomadaire des déchets végétaux a lieu le lundi 28 novembre et la collecte mensuelle a lieu le 12 décembre.
- BACS DE DÉNEIGEMENT** installés début du mois de novembre et mis à disposition des riverains en cas de gel ou de neige. Attention, le sable contenu est traité pour le déneigement.
- NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE** A compter du 5 décembre : le lundi de 10h15 à 12h et de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.



ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

Loisirs, sports, culture, vie sociale et économique, solidarité : les associations présentes à Déville sont nombreuses et oeuvrent pour le bien-être des habitants dans des domaines variés.

Créateur de lien social, le monde associatif doit être soutenu car il contribue de part ses actions à la vie collective et au vivre ensemble dans la commune.

Accompagner et soutenir la vie associative

Ensemble dans la même direction

La Ville propose de nombreux services pour permettre aux habitants de pratiquer différentes activités. Piscine municipale, médiathèque, école municipale de musique, de danse ou d'art dramatique ou encore Activités Bien-être et Culturelles de Déville sont ainsi ouvertes à tous les habitants !

Le panel d'activités et loisirs proposés aux habitants ne s'arrête pourtant pas là... Déville dispose d'un tissu associatif particulièrement dense et varié. Les associations sont importantes dans la vie d'une commune et contribuent au «bien vivre ensemble». Elles créent du lien social et sont un trait d'union entre la commune et ses habitants.

A travers leurs activités, les associations participent également au dynamisme, au rayonnement et à la qualité de vie de la Ville. Des actions qui complètent donc celles menées par les services municipaux pour le bien-être de tous. Et c'est cette richesse associative que la Ville encourage et soutient de multiples façons.

Quel soutien pour les associations ?

Le premier soutien auquel penser est d'**ordre financier**. Les subventions sont votées par les élus au Conseil Municipal, lors du vote du budget de la Ville. Elles permettent aux associations d'obtenir un financement pour leurs activités et projets, pour acheter du matériel ou payer leurs salariés. En 2016, la commune a ainsi versé près de 223 000€ aux associations.

Le soutien ne s'arrête pas à l'attribution de financements. **L'accompagnement logistique** est un point important. Plusieurs équipements sont mis à disposition des associations. Des équipements sportifs spécialisés ont même été construits et laissés en gestion directe aux clubs. C'est le cas des dojos de karaté et judo, du stand de tir, du tennis club, de la salle de musculation ou encore du boulodrome.

Il ne faut pas oublier les gymnases, la salle de danse de la rue Joseph Hue, les salles de la maison de l'animation... qui sont des équipements également prêtés aux associations pour leurs activités. Des bâtiments entretenus par la Ville, qui paye l'électricité, le chauffage...

En 2010, la Ville a souhaité offrir un nouvel espace de qualité aux associations. Ainsi le 1^{er} septembre 2012, sont inaugurées les nouvelles salles municipales situées derrière l'Hôtel de Ville. Un projet de deux ans au cours duquel, après destruction de locaux vieillissants, un bâtiment entièrement dédié aux associations a été construit. Aujourd'hui, les bénévoles s'y retrouvent. Ils disposent de bureaux, de locaux pour ranger leurs affaires. Deux salles sont également à leur disposition pour organiser des réunions ou activités...

Les salles des associations entièrement reconstruites en 2012



Subventions : comment ça marche ?

Présentation d'un dossier

En fin d'année civile, les associations sont invitées à transmettre en Mairie un dossier présentant l'année qui vient de s'écouler. Elles y indiquent plusieurs éléments tels que bilan des activités, bilan financier, nombre d'adhérents, projets à venir...

Vote au Conseil Municipal

La Municipalité étudie ensuite les dossiers qui doivent représenter un intérêt communal certain pour être acceptés. Les demandes de subventions sont présentées lors du Conseil Municipal de janvier au cours duquel est voté le budget de l'année. Certains dossiers peuvent également être étudiés et validés exceptionnellement au cours d'un autre Conseil Municipal.

Vote au C.C.A.S.

Les dossiers des associations dont les missions se rapprochent des domaines d'intervention du centre communal d'action sociale, sont étudiés et votés par le conseil d'administration du C.C.A.S., dont le Maire est président de droit.

Soutenir les associations, c'est aussi les accompagner et **promouvoir leurs actions**. Le *déville infos* propose régulièrement des articles sur l'actualité des associations, les événements sont relayés dans l'agenda du journal municipal mais aussi celui du site Internet. Site sur lequel une rubrique est consacrée aux associations. Toutes les informations et coordonnées sont également détaillées dans le *guide pratique* de la commune, édité chaque année.

Les associations de Déville

Un engagement qui a du sens

Les associations naissent de la volonté de certains habitants de se retrouver autour de projets communs. Certaines associations sont historiques, d'autres plus récentes mais toutes ont ce point commun de contribuer à la vie de la commune et de proposer des moments de rencontres et d'animations aux habitants. Présentes dans de nombreux domaines, les associations sont ouvertes aux habitants qui souhaitent trouver un espace pour s'épanouir, se divertir, pourquoi pas s'instruire ou se faire soutenir dans une situation particulière. En effet, les 70 associations de la commune œuvrent dans des domaines différents où chacun peut y trouver un intérêt.

Les domaines d'activités des associations



Reconnaissance mutuelle

De part leurs actions, les associations contribuent au rayonnement de la Ville. Que ce soit un artiste qui s'expose, des sportifs qui gagnent une compétition, ces réussites font parler des associations et de la commune dans d'autres villes, d'autres régions et parfois d'autres pays. C'est alors le travail des bénévoles qui est ainsi reconnu. Déville met aussi à l'honneur les associations, c'est notamment le cas lors de la cérémonie des sportifs au centre culturel Voltaire.

Grand week-end de fête de la Ville, la traditionnelle Saint Siméon ne pourrait être proposée aux habitants sans le concours de nombreuses associations et leurs bénévoles. Cette fête est une belle traduction du travail réalisé par la commune et les associations pour faire vivre la Ville et proposer des actions en faveur des habitants.

- 2 - jeunesse
- 4 - parents d'élèves
- 4 - activités périscolaires
- 2 - loisirs des aînés
- 2 - anciens combattants
- 14 - loisirs culturels
- 3 - danse
- 4 - musique
- 18 - sports
- 7 - entraide
- 5 - accompagnement du quotidien
- 5 - environnement et développement durable

Créer son association

Envie de développer un projet associatif ? C'est auprès de la Préfecture de Seine-Maritime que les démarches doivent s'effectuer.

Avant toute chose, il est essentiel de définir l'objet et le nom de l'association, choisir un siège et de rédiger les statuts. L'association doit ensuite être déclarée à la Préfecture où est situé son siège social. Plusieurs documents sont ensuite demandés pour l'instruction du dossier. Rendez-vous sur le site www.associations.gouv.fr pour connaître l'intégralité des formalités demandées.



(retour sur images)



Afin de préparer leurs élections, les élèves de CM1 et CM2 des écoles ont visité l'Hôtel de Ville en présence du Maire et de ses adjoints.



Avec les ateliers de la restauration collective, le pain n'a plus de secret pour les jeunes écoliers...



...les enfants de l'accueil de loisirs ont même fabriqué le pain qu'ils ont ensuite dégusté pendant leur goûter...



Les élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires Blum, Charpak et Rousseau ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes.



Les jeux de la « P'tite plage » ont fait peau neuve ! De nouvelles couleurs et de nouveaux jeux, pour le plaisir des enfants.



Les lauréats au concours des maisons, jardins et balcons fleuris ont reçu leurs récompenses lors de la réception.



... les tout-petits de la maison de la petite enfance ont eux aussi découvert la fabrication du pain.



La bourse aux vêtements de l'association des Familles de France : l'occasion de faire de belles affaires et renouveler sa garde robe à prix mini !



Le judo club de Déville a accueilli des judokas tchèques du Banik Ostrava.

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible.

Il vous suffit de flâner le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



Projets, conventions, tarifs municipaux et CAE



Ce conseil comportait 32 délibérations : elles ont toutes été adoptées à l'unanimité.

C'est d'abord la période où l'on vote pour les tarifs municipaux de l'année suivante : + 1 ou 2% pour 2017.

Mais surtout, ce conseil a été marqué par l'adoption de très nombreuses délibérations relatives à des conventions facilitant notre travail municipal :

- avec la police nationale, pour que notre police municipale puisse bénéficier de leurs liaisons radios.
- avec l'Education Nationale, pour l'enseignement de la natation, et pour l'accompagnement dans les activités sportives dans les écoles.
- avec de nombreuses associations pour un soutien financier ou des prêts de locaux.
- avec la CAF pour les contrats partenaires jeunes ou le réseau d'assistantes maternelles.

Le conseil a acté également la mise en place de nouveaux contrats accompagnement dans l'emploi qui pourront nous l'espérons profiter à des Dévillois, s'ils remplissent les conditions.

Le conseil a adopté plusieurs délibérations marquant de réelles avancées sur la transformation de deux quartiers, à travers les projets du site de l'Asturienne de Pénamet et de la ZAC des Rives de la Clairette.

Enfin, sans que le conseil n'ait à décider quoi que ce soit, la question des réfugiés a été débattue en fin de conseil : voir les expressions à ce sujet par ailleurs.

Accueil des réfugiés : interview de Monsieur le Maire

Face aux légitimes questions que pose l'accueil de réfugiés, il nous a semblé utile de demander à Monsieur le Maire de préciser son point de vue.

Vous avez pris position en faveur de la solidarité entre les communes pour l'accueil des réfugiés : quelle en est la raison ?

J'ai souhaité m'exprimer sur ce point, aux côtés de nombreux Maires de droite ou de gauche, face à un certain nombre de discours extrémistes, refusant tout accueil, ou ne souhaitant pas aider la ville de Calais.

Comment rester insensible, face à ces enfants, ces hommes ou ces femmes, qui fuient la guerre, les bombes, la barbarie : les discours c'est bien, mais il faut des actes !

Comme le disait Michel Rocard, « nous ne pouvons porter toute

la misère du monde...mais nous devons prendre notre juste part ! ».

Vous êtes donc favorable à l'accueil de réfugiés sur Déville ?

Déville l'a toujours fait avec son foyer Sonacotra dans les années 60-70. Elle l'a fait, dans les années 2000, en accueillant dans ce foyer, devenu aujourd'hui Adoma, quelques familles de réfugiés du Rwanda, de Bosnie, de Tchétchénie...cela n'a jamais posé le moindre problème.

Elle le fait aujourd'hui encore en accueillant 7 réfugiés de Géorgie, de Syrie... : 7 pour 10 500 habitants ! On est loin de « l'invasion » ou de « l'accueil massif » que voudraient faire croire certains, pour faire peur.

Mais qui paie ? Qui décide ?

Cet accueil est une responsabilité de l'Etat, qui décide en accord

avec les bailleurs sociaux qui le souhaitent. C'est l'Etat qui finance intégralement. Il n'y a donc aucun coût pour la commune et cet accueil ne se fait au détriment de personne dans la commune.

Pourquoi toute cette agitation alors ?

La question des réfugiés est utilisée par certains responsables politiques pour faire peur, en faisant courir de fausses rumeurs, au service de leurs intérêts.

Pour ma part, je reste fidèle au combat de nos anciens, face à ceux qui voulaient des « communes sans juifs », ou qui ont pu se réfugier chez des peuples libres.

Mon ambition c'est une « commune sans haine de l'autre », où chacun trouve sa place, quelle que soit sa religion, sa couleur, dans le respect des règles de notre République.

Tribune de l'opposition

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entièr responsabilité de leurs auteurs, y compris les fautes d'orthographe.

Liste Front National

Nous avons présenté au conseil municipal, la motion « **Déville sans migrants** ». Comme prévu, le maire et son équipe l'en rejette. Il est étonnant au vu du ressentis d'une partie des Dévillois, qu'il n'y est pas plus de votes « Pour ». La consultation de tous les élus et acteurs locaux demandé par les ministres Cazeneuve et Cosse, n'a pas été appliquée par le Maire. Le rapport d'Interpol de Mai 2016, informe que « **les djihadistes infiltrer les camps de migrants** ». Les bailleurs sociaux de la commune privilégié les nouveaux migrants au détriment des familles sur listes d'attentes. Alors que le taux de chômage atteint 16.3% à Deville,

nous avons demandé de privilégier les Dévillois pour le recrutement de 5 nouveaux contrats C.A.E. dans la commune.

Paris Normandie du 14 octobre 2016 titrait :

**« Accueil des migrants en Normandie »
LE GRAND FLOU !**

Et quelle volée de bois vert nous a infligé le maire pour avoir prononcé Dévillais à la place de Dévillois ? Comparé au dire du ministre Mr Cazeneuve « **sauvageons au lieu de criminel !** »

Les Dévillois jugeront.

Contact à votre disposition: elusfn76250@gmail.com

(rendez-vous)

agenda

NOVEMBRE

>> vendredi 4
CONCERT AUDE ROSE
18h, médiathèque Anne Frank

SOIRÉE JEUX avec l'association Le Devil(le) des jeux
20h-23h, salle des associations «les rivières»

>> dimanche 6
BASKETBALL
Seniors féminines 1 / ASPTT Rouen
14h, gymnase Guynemer

FOOTBALL
ALDM1 / Gasny
15h, stade Blériot

>> du mardi 8 au samedi 26
EXPOSITION « Mangas en toutes lettres »
médiathèque Anne Frank

>> mardi 8
RANDONNÉE
départ 13h20, parking
salle des associations

>> mercredi 9
RANDONNÉE
départ 13h20, parking
salle des associations

ATELIER « Je dessine des mangas »
15h, médiathèque Anne Frank

>> vendredi 11

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES
Rassemblement - 10h40, Hôtel de Ville
Cortège 10h45
Cérémonie du souvenir - 11h, cimetière
Remise de décos - 12h, centre culturel Voltaire

>> dimanche 13
BASKETBALL
U18 filles élite / Calais
13h15, gymnase Guynemer

COMÉDIE MUSICALE
«Au bout de mes rêves» de Jean-Jacques Goldman par l'Orchestre Symphonique de Déville
15h30, centre culturel Voltaire

>> mardi 15
RANDONNÉE
départ 13h20, parking
salle des associations

RÉTROSPECTIVE DES VOYAGES DES PERSONNES ÂGÉES
15h, centre culturel Voltaire

>> mercredi 16
MERCREDI DES ADOS
club manga, sur inscription
15h, médiathèque Anne Frank

RÉCEPTION DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL
18h, salle du conseil de l'Hôtel de Ville

>> samedi 19
JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTS MATERNELS « les émotions de l'enfant »
Yvetot

MARMOTHÈQUE
0-3 ans, sur inscription
10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

SPECTACLE DE COUNTRY
14h30-16h, La Filandière

>> samedi 19 et dimanche 20
MARCHÉ DE NOËL
Familles de France (voir article ci-dessous)

>> dimanche 20
«TARTINE REVERDY»
chanson, jeune public
15h, centre culturel Voltaire

>> mercredi 23
RANDONNÉE
départ 13h20, parking
salle des associations

ATELIER « Je dessine des mangas »
15h, médiathèque Anne Frank

COMMISSION SCOLAIRE EXTRA-MUNICIPALE
18h, salle du conseil de l'Hôtel de Ville

>> vendredi 25
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des jardins ouvriers clôturée par la remise des récompenses
16h30-23h, maison de l'animation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ALD
Pétanque
18h30, salle des associations «les rivières»

>> vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27
COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE
portes des grandes surfaces

>> samedi 26
RANDONNÉE
départ 8h30, parking salle des associations

PAPOTHÈQUE - FAMILLES DE FRANCE
16h, salle des associations «les rivières»

>> dimanche 27
FOOTBALL
ALDM1 / Romilly
15h, stade Blériot

BASKETBALL
Seniors masculins 1 / Saint Denis Sanvic
15h30, gymnase Guynemer

>> mardi 29
«LA COMPAGNIE DES SPECTRES» théâtre
20h, centre culturel Voltaire

DÉCEMBRE

>> samedi 3
TÉLÉTHON
9h-17h, parking carrefour market

JUDO CLUB
tournoi de Noël
gymnase Anquetil

CLUB DE LECTURE
dès 16 ans, entrée libre
10h30, médiathèque Anne Frank

>> mardi 6
THÉ DANSANT seniors
inscription avant le 22 novembre au c.c.a.s.
15h, centre culturel Voltaire

événement

Une fin d'année toute en solidarité

Samedi 19 novembre, de 14h à 18h, et dimanche 20 novembre, de 10h à 17h, l'**association des Familles de France** organise son **marché de Noël**. Alors pour ceux qui souhaitent commencer leurs cadeaux ou tout simplement se mettre dans l'ambiance de Noël, rendez-vous dans la salle des associations «les rivières».

La particularité de ce marché, c'est qu'il regroupe des stands d'objets artisanaux, avec les créations des membres de l'association. De plus, l'argent récolté va à l'association qui oeuvre pour le bien des familles, par le biais des diverses animations et rencontres qu'elle propose.

Samedi 5 décembre, trois associations se mobilisent toute la journée pour le **Téléthon**. Les **sapeurs-pompiers** vous attendent devant leur caserne pour le traditionnel lavage de voitures ainsi qu'une vente de peluches et autres objets. Sur le parking de carrefour market, retrouvez les membres de l'**ALD activités créatives** auxquels vous pourrez acheter différents objets mais aussi des enveloppes pour la tombola. Venez les encourager pour leur défi : réaliser des mosaïques de laine afin de recouvrir une 2CV et ensuite fabriquer des couvertures pour des associations. Pour reprendre des forces, le **comité des fêtes** assure une vente de frites/saucisses, crêpes et boissons ! Venez nombreux !

Personnes âgées

Seniors : préparez vos vacances et sorties !



La nouvelle brochure «**Choisir et partir**», à destination des aînés, est maintenant disponible en Mairie ou sur le site de la commune www.deville-les-rouen.fr.

On y trouve toutes les sorties et les voyages proposés aux seniors pour l'année à venir, mais également des informations pratiques comme les activités qui sont proposées sur la commune et les services existants pour l'accompagnement quotidien (service à domicile, téléassistance...).

Ce **guide pratique à l'usage des aînés** regroupe toutes les dates des animations (du thé dansant, du colis de Noël, du spectacle de printemps...).

Et pour avoir un aperçu des séjours, rendez-vous à la **rétrospective des voyages des personnes âgées**, le mardi 15 novembre à 15h, au centre culturel Voltaire.

Renseignements au 02 32 82 34 80

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
<https://www.facebook.com/deville.les.rouen officiel/>

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanences d'accueil pour les actes d'état-civil
le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 - Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger

Reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.
Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Députée - Valérie Fourneyron

Reçoit le 2^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, entre 9h et 10h30.

Tél : 06 81 64 86 05 - vfourneyron@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire - 23 rue de la République

Rouen - Tél : 09 71 57 11 54

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)
lundi 7 novembre de 9h30 à 11h30

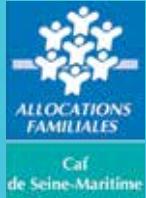
ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence le vendredi de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise

Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h.
Tél : 02 32 82 50 10



CONTRAT PARTENAIRES JEUNES

2017

6-19 ANS

une aide financière pour faire
du sport, de la musique ou
toute autre activité de loisirs



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Hôtel de Ville
Service jeunesse, écoles et sports
02 32 82 34 80



www.deville-les-rouen.fr

